

## Communiqué

*Pour diffusion immédiate*

### **Parité au conseil des ministres : une question de démocratie**

Québec, le 28 janvier 2016 – À l’issue du remaniement ministériel, le [Groupe Femmes, Politique et Démocratie](#) (GFPD) salue l’effort du premier ministre Philippe Couillard en lien avec l’objectif de l’atteinte de la parité au sein du conseil des ministres. « Il y a eu des avancées sur le plan de la représentation femmes/hommes. Nous sommes passés de 8<sup>1</sup> femmes sur 26 membres (30,8 %)² à 11 femmes sur 28 membres (39,3 %), ce qui représente une augmentation de 8,5 %. Il faut poursuivre ces efforts d’autant plus que l’atteinte de l’objectif de la parité au conseil des ministres est une question de démocratie », d’expliquer Esther Lapointe, la directrice générale du GFPD.

### **Une loi pour établir le principe de la parité au conseil des ministres**

Le GFPD a présenté, récemment, au Secrétariat à la condition féminine (SCF) du Gouvernement du Québec, un mémoire dans le cadre de la consultation *Ensemble pour l’égalité entre les femmes et les hommes* en vue de l’élaboration de la prochaine politique gouvernementale en matière d’égalité femmes/hommes. Ce mémoire, [AGIR pour une démocratie paritaire](#), réaffirme l’urgence d’établir, dès maintenant, dans une loi, le principe de la parité notamment au conseil des ministres.

### **Une page d’histoire reste à écrire**

Les femmes ont obtenu le droit de vote et d’éligibilité au Québec en 1940. Or, 76 ans plus tard, elles n’occupent pas plus de 30 % des sièges, tous paliers de gouvernement confondus. « Nous devons agir pour changer les choses, *AGIR pour une démocratie paritaire*. Pour en finir avec le plafond de verre<sup>3</sup>, des mesures contraignantes transitoires doivent être inscrites dans les instruments législatifs comme moyen d’accélérer la progression des femmes dans les postes de décision et de pouvoir politique ou économique à tous les paliers et dans tous les secteurs. L’établissement du principe de la parité au conseil des ministres en est une. Une page d’histoire reste donc à écrire », de conclure Esther Lapointe.

-30-

Source et demande d’entrevue :

Nathalie Lavoie

Coordonnatrice aux communications, GFPD

Tél. : 418 658-8810, poste 28 / Cell. : 581 990-5305

---

<sup>1</sup> qui gèrent à peine 10 % du budget du Québec ! Source : *Les femmes en politique : en route vers la parité*, Avis du Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, Québec, octobre 2015, p. 17.

<sup>2</sup> Source : en ligne - <http://www.premier.gouv.qc.ca/equipe/conseil-des-ministres.asp>, page consultée le 27 janvier 2016.

<sup>3</sup> Expression empruntée à Monique Jérôme-Forget dans Jérôme-Forget, Monique, *Les femmes au secours de l’économie, Pour en finir avec le plafond de verre*, Montréal, Les Éditions internationales Alain Stanké, octobre 2012, 192 pages.